

## **Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques**

### **Jours chômés en 2024**

1. Conformément à la règle 32.2)v) du Règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2024 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le lundi 1 <sup>er</sup> janvier 2024
PÂQUES	le vendredi 29 mars 2024 le lundi 1 <sup>er</sup> avril 2024
ASCENSION	le jeudi 9 mai 2024
FÊTE NATIONALE SUISSE	le jeudi 1 <sup>er</sup> août 2024
JEÛNE GENEVOIS	le jeudi 5 septembre 2024
NOËL	le mercredi 25 décembre 2024
SAINT-SYLVESTRE	le mardi 31 décembre 2024

2. En outre, nous rappelons aux utilisateurs que le Bureau international de l'OMPI ne sera pas ouvert au public les lundi 25 décembre 2023 et vendredi 29 décembre 2023.

Le 20 décembre 2023